
Soutiens attribués – Commissions Scène et Audiovisuelle

4e session 2020

Communication

Lausanne, décembre 2020

Lors de leurs quatrièmes sessions 2020, les Commissions Scène et Audiovisuelle de la SSA ont attribué pour un montant total de **CHF 84'000.-** et **€ 3'000.-** des soutiens destinés aux autrices et auteurs pour la création de nouvelles œuvres, leur promotion ou leur diffusion et à des projets culturels en lien avec nos répertoires.

Commission Scène du 25 novembre 2020

Aide à l'édition d'œuvres théâtrales

Le Fonds culturel de la Société Suisse des Auteurs (SSA) soutient l'édition d'œuvres théâtrales d'auteurs ou autrices sociétaires de la SSA dans le but :

- de diffuser en Suisse et à l'étranger les œuvres théâtrales suisses
- de soutenir le travail de promotion des théâtres créant des œuvres nouvelles

A cette fin, le Fonds culturel de la SSA met à disposition annuellement **CHF 5'000.-**.

[Règlement](#)

Edition de *(Juste) Avant, Le sexe c'est dégoûtant et Venus pour le chercher*
de **Antoine Jaccoud** par **Les Editions de l'Aire** **CHF 2'000.-**

Edition de *Chaos* de **Valentine Sergo** par Lansman Editeur **CHF 1'000.-**

Soutien à la traduction d'œuvres dramatiques

Le Fonds culturel de la Société Suisse des Auteurs (SSA) attribue annuellement, **pour un montant global de Fr. 10'000.-, jusqu'à cinq bourses** à des traductrices et traducteurs qui projettent de traduire une œuvre théâtrale d'une autrice ou d'un auteur vivant.

[Règlement](#)

Daniel Bilenko - traduction en italien de *Au revoir* de **Antoine Jaccoud** **CHF 1'000.-**



Soutiens à d'autres initiatives

Soutien à des initiatives extérieures correspondant aux buts définis ci-dessous et ne relevant pas de la production d'une œuvre :

- favoriser la création d'œuvres nouvelles
- promouvoir les répertoires de la SSA et les œuvres distinguées par ses différents concours
- améliorer les conditions d'exercice du métier d'autrice ou d'auteur
- attirer l'attention sur les valeurs défendues par la SSA

[Règlement](#)

Drameduction, résidence 10 sur 10

€ 3'000.-

Commission audiovisuelle du 24 novembre 2020

Demandes extérieures

Soutien à des initiatives extérieures correspondant aux buts définis ci-dessous et ne relevant pas de la production d'une œuvre :

- favoriser la création d'œuvres nouvelles
- promouvoir les répertoires de la SSA et les œuvres distinguées par ses différents concours
- améliorer les conditions d'exercice du métier d'autrice ou d'auteur
- attirer l'attention sur les valeurs défendues par la SSA

[Règlement](#)

Fonds de production télévisuelle – Soutien annuel

CHF 80'000.-

Contact

Téléphone : +41 21 313 44 66/67

e-mail : fondsculturel@ssa.ch